

Appel a communication

Aux origines de la conflictualité sociale : histoire, acteurs, modalités et représentations (XIXe-XXIe siècles/continents européen et américain)

La conflictualité sociale est sans aucun doute une question qui a fait l'objet d'une attention toute particulière de la part des historiens et des sociologues depuis le milieu du siècle dernier. L'analyse marxiste des conflits sociaux (Lefèbvre 1948) ou encore le renouveau théorique proposé au cours des années 1970 (Tilly 1978) ont permis le développement d'une très foisonnante sociologie des mouvements sociaux (Neveu 2011), qui reste au cœur des réflexions actuelles dans le domaine. Objet de recherche et de publications scientifiques mais également sujet de journaux télévisés et d'articles de presse, le conflit social est révélateur des tensions qui structurent la société. Les récentes violences dans les banlieues françaises en 2023, les contestations contre les mesures anti-Covid dans de nombreux pays du globe ou la révolte sociale chilienne de 2019, qui a donné lieu à l'émergence d'une assemblée constituante, sont autant d'exemples qui témoignent des diverses formes et degrés d'organisation et d'expression des conflits. Mais qu'ont-ils en commun? Et finalement qu'est-ce qui définit la conflictualité sociale?

En tant qu'objet d'étude, sa caractérisation n'a pas toujours été aisée. Par exemple, définie comme étant « la divergence irréductible et la confrontation entre de multiples identités, intérêts et pratiques » d'acteurs en lutte (Ben Mabrouk 2012), il nous semble important de souligner que la conflictualité ne se caractérise pas toujours par un rapport de domination entre les acteurs concernés et qu'elle ne revêt pas systématiquement un caractère émancipateur pour ces-derniers (Quiroga et Magrini 2020). En ce sens, nous pouvons nous demander si l'ensemble des mouvements sociaux implique nécessairement de la conflictualité et, à l'inverse, si tous les conflits sociaux débouchent inéluctablement sur des mobilisations sociales organisées. Au-delà du point de vue adopté qui alimente des réflexions nécessaires, ces questions nous obligent à interroger les facteurs qui sont à l'origine de la conflictualité sociale.

Ces facteurs sont, nous le savons, multiples, et les sciences sociales actuelles reconnaissent une grande diversité d'éléments déclencheurs qui vont au-delà de la classe sociale ou de la classe politique, au sens classique du terme. Or, l'éventail des moyens d'expression du conflit s'est par exemple élargi de manière considérable, grâce notamment aux nouvelles technologies. Celles-ci servent non seulement à introduire des formes de contestation novatrices et à tisser de nouveaux réseaux, mais aussi à accroître qualitativement et quantitativement la surveillance de la population par l'État. L'ensemble de ces apports enrichit la recherche actuelle, qui revêt dès lors un caractère pluriel, et mêle diverses approches conceptuelles telles que l'identité, l'écologie, le féminisme, les réseaux transnationaux ou le genre.

Le prochain numéro d'*Amnis* souhaite mettre l'accent sur cette richesse théorique et méthodologique afin de nourrir la réflexion sur la nature des conflits sociaux. A cet effet, ce numéro invite à la réflexion autour de cette notion en recherchant une diversité d'approches et de points de vue qui peuvent s'articuler autour des axes suivants :

- les conditions nécessaires à l'existence du conflit social ainsi que les conséquences de ce dernier

- les acteurs de la conflictualité sociale à savoir les individus, les groupes, les organisations sociales, les forces de l'ordre, l'Etat et les médias

- les formes d'expression de la conflictualité sociale

- l'espace dans lequel se joue le conflit social, non seulement l'espace concret, à savoir le territoire, mais également l'espace lorsqu'il devient réseau, qu'il soit communicationnel ou organisationnel

- le rôle du langage, des représentations et des médias, au sens large du terme, dans l'émergence ou le développement de la conflictualité sociale.

Les propositions d'article (30 lignes) pourront être rédigées en français, en anglais ou en espagnol. Elles devront être envoyées avec un Curriculum Vitae de l'auteur avant le **20 décembre 2023** à l'adresse suivante **amnis@revues.org**.

Les articles acceptés seront à remettre le **15 juin 2024** au plus tard. Après avoir été soumis au comité scientifique de la revue et à deux rapporteurs externes, les articles seront publiés sur le site de la revue (<http://amnis.revues.org>) en octobre 2024.

Céline Beugnot
TELEMME, Aix-Marseille Université
María José Esteban Zuriaga
Centro Universitario de la Defensa - Universidad de Zaragoza